

Cigna Eurprivileges

ASSURANCE PENSION

COMPLÉMENTAIRE

Vous souhaitez bien évidemment éviter une baisse significative de votre niveau de vie une fois à la retraite. Pour cette raison, **Cigna Eurprivileges** et **Afiliatys** ont conçu un produit d'assurance flexible qui vous aidera à relever les défis financiers que vous pourriez rencontrer au cours de votre retraite.

QUI PEUT S'AFFILIER?



Les fonctionnaires des institutions et organisations de l'Union européenne

Vous pouvez vous affilier jusqu'à l'âge de 64 ans à condition de travailler encore au moins 12 mois après votre affiliation au sein d'une organisation ou institution de l'Union européenne.

COMMENT ÇA MARCHE?

- › Vous constituez un capital au moyen de contributions mensuelles, directement déduites de votre salaire.
- › Lors de votre affiliation, vous choisissez l'âge auquel vous souhaitez percevoir le capital ainsi accumulé. Vous pouvez également opter pour un versement annuel au lieu du capital.
- › Vous pouvez à tout moment demander le versement du capital, et ce, sans frais de sortie.
- › Lors de votre affiliation, vous désignez les personnes qui, en cas de votre décès avant l'âge terme du contrat, recevront le capital épargné.

COMBIEN ÇA COÛTE?

Vous déterminez librement le montant de vos contributions mensuelles. Celles-ci s'expriment en millièmes de votre salaire de base mensuel et sont déduites de votre salaire par l'administration. Lors de votre affiliation, vous signez un formulaire donnant l'autorisation à votre administration de verser la prime à Cigna.

COMMENT PUIS-JE M'AFFILIER?



Etant donné que l'assurance pension complémentaire est un contrat collectif négocié par Afiliatys, vous devez être ou devenir membre d'Afiliatys. Votre demande d'affiliation à Afiliatys peut être soumise en même temps que votre demande d'affiliation à l'assurance hospitalisation (affiliation en ligne sur <http://www.afiliatys.eu/fr/subscribe.cfm>).



Remplissez et signez le formulaire d'affiliation.

CHOISISSEZ LA FORMULE D'INVESTISSEMENT QUI VOUS CONVIENT

Profil garanti

Votre capital est investi dans le fonds présentant le risque le plus faible: Allianz Retraite. En 2013 et 2014, cette formule a obtenu un rendement net de respectivement 2,5% et 4,21%. Le rendement minimum garanti est ajusté chaque année.

Profil évolutif

Votre capital est investi dans trois fonds différents: Allianz Retraite, Allianz Euroland et Allianz Europe Obligations. Allianz Euroland présente le risque le plus élevé et Allianz Retraite le risque le moins élevé. La composition de votre investissement varie avec le temps, le risque diminuant au fur et à mesure que vous changez de tranche d'âge.

Age	Allianz Euroland	Allianz Europe Obligations	Allianz Retraite
< 45	70%	30%	0%
46 - 49	60%	40%	0%
50 - 51	50%	50%	0%
52 - 53	30%	60%	10%
54 - 55	20%	60%	20%
56 - 57	10%	50%	40%
58 - 59	0%	30%	70%
> 60	0%	0%	100%

Profil libre

Vous composez vous-même l'investissement et choisissez entre les différents fonds proposés par Allianz. Vous pouvez alors investir au maximum 70% dans le fonds Allianz Retraite. Ce profil est particulièrement intéressant si vous suivez vous-même le marché de près.

Vous pouvez choisir entre les fonds suivants: Allianz Retraite, Allianz Equilibre, Allianz Dynamisme, Allianz Sérénité, Allianz Epargne Actions, Allianz Euroland, Allianz Actions Internationales et Allianz Europe Obligations. Veuillez consulter les conditions générales de la police pour en savoir plus sur les différents fonds d'investissement.

VOUS SOUHAITEZ CHANGER DE PROFIL?

Vous pouvez changer de formule à tout moment. Toutefois, des frais s'appliquent à chaque changement: 1% du capital épargné, avec un minimum de 45 EUR et un maximum de 100 EUR.

Allianz vous offre la possibilité de vérifier à tout moment la situation actuelle de votre contrat sur leur site Internet et vous envoie chaque année un aperçu de la situation de votre contrat.

VOUS SOUHAITEZ INVESTIR UNE SOMME IMPORTANTE?

Avez-vous un capital disponible immédiatement que vous souhaitez investir d'une manière intéressante? Alors vous pouvez compléter votre réserve d'un versement unique. Contactez-nous pour en savoir plus.

VEUILLEZ ENVOYER LES DOCUMENTS À:

Par courrier

Cigna Eurprivileges
Plantin en Moretuslei 299
2140 Antwerpen
BELGIQUE

Par e-mail

info@eurprivileges.com



Pour toute autre information concernant l'assurance santé complémentaire, prière de consulter les **questions fréquemment posées** sur notre site Internet www.eurprivileges.com ou contactez-nous au +32 3/217 65 76.